



FIQ - Syndicat des professionnelles
en soins des Laurentides

AVIS DE D'ÉLECTION : Unité locale Deux- Montagnes

**Vote à l'assemblée de l'unité locale tenue le 8 août
2024**

St-Eustache, le 24 juillet 2024

À toutes les membres de l'unité locale Deux-Montagnes,

Conformément aux statuts et règlements du syndicat et de la politique d'élection, nous vous avisons qu'il y aura élection le 8 août 2024 pour un poste de représentante de l'unité locale Deux-Montagnes, devenu vacant à la suite des dernières élections statutaires. Voici le poste en élection et la durée du mandat :

- Représentante, Mandat indéterminé

Les membres voulant postuler doivent provenir de l'unité locale Deux-Montagnes.

Marche à suivre

- Chaque candidate doit être membre en règle du syndicat FIQ – Syndicat des professionnelles en soins des Laurentides et provenir de l'unité locale d'Argenteuil. Elle doit remplir le formulaire prévu à cet effet et le retourner (les signatures électroniques sont autorisées), **avant le 3 août 2024, à 16 h**, à :
Isabelle Thibault
Secrétaire
elections@fiqpsl.com
- Les candidates peuvent obtenir copie du formulaire de mise en candidature à leur bureau syndical de l'unité locale ou en contactant Isabelle Thibault au elections@fiqpsl.com ;
- La candidate doit être appuyée de deux (2) membres du syndicat ;
- La candidate doit signer le formulaire de mise en candidature comme preuve de son consentement et spécifier le poste auquel elle aspire ;
- Les candidates doivent accompagner leur mise en candidature d'un texte de présentation en indiquant pourquoi elles sont la meilleure candidate.
- La candidate peut accompagner sa mise en candidature d'une photo en format JPEG ;
- Les publicités doivent être approuvées par le responsable de l'élection avant leur diffusion sur n'importe quelle plateforme (Web, Facebook ou autres).

Isabelle Thibault
Secrétaire
FIQ-SPSL

